

23 février
10h30/12h00

PACTE VERT : OBJECTIFS EUROPEENS ET CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Présentation de la formation

Le Pacte vert européen a été formellement adopté en 2019 et constitue un engagement fort de la Commission européenne en faveur d'une stratégie de développement qui vise la neutralité climatique à l'horizon 2050. Il repose sur de nombreuses initiatives, notamment réglementaires, qui intéressent directement les collectivités territoriales : paquet de mesures visant l'«Ajustement à l'objectif 55» en matière climatique et énergétique, la proposition de loi sur la restauration de la nature.

Les collectivités territoriales, acteurs incontournables dans la réalisation de ces objectifs du fait de leurs compétences en matière de transport, eau, assainissement, déchets, protection de la nature, transition énergétique, sont naturellement visées par certaines des obligations contenues dans ces textes.

A côté de la législation européenne, l'Union européenne a développé des initiatives, des programmes de soutien financiers, qui ont vocation à accompagner et valoriser les projets et politiques des collectivités territoriales.

La formation a pour objectif de présenter les objectifs du Pacte vert européen ainsi que les principaux domaines visés, l'état des négociations sur les principaux textes intéressant l'action locales. Elle reviendra également sur les initiatives qui ont vocation à encourager et accompagner l'action des collectivités territoriales. Les principaux programmes de financement seront brièvement présentés. Ils feront l'objet d'une session spécifique le 16 mars 2023.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les objectifs de l'UE et les domaines couverts par la réglementation européenne qui impacte les collectivités territoriales
- Connaître les dispositifs d'accompagnement financiers, de valorisation, d'engagement, intéressant les collectivités territoriales

Déroulé

- Le Pacte vert européen et les principales initiatives intéressant les collectivités territoriales (rénovation des bâtiments, stratégie biodiversité, mobilité durable etc...)
- Point d'étape sur l'adoption des réglementations et les points visant les collectivités territoriales
- Panorama des dispositifs de soutien intéressant les collectivités territoriales :
 - Les principaux outils et programmes de financement – bref descriptif
 - Les outils européens liés à l'engagement des collectivités territoriales : la convention des Maires, l'Accord des villes vertes

Intervenant.e.s

- Sabine MARTORELL, Cheffe de projet, AFCCRE
- Un représentant du Bureau de la Commission européenne en France (à confirmer)